

La Pietà restera à Pézenas *en ses lieu et place*

Sur proposition de M. le maire de Pézenas, le conseil municipal réuni la 30 septembre 2020, a décidé à l'unanimité, l'acquisition de la Pietà se trouvant actuellement sur la façade d'un immeuble situé à l'angle de la rue Montmorency et de la rue Canabasserie, au niveau du premier étage. En effet, les propriétaires de cet immeuble désirant le vendre avaient également mis à la vente, mais séparément, la Pietà, qui sans l'intervention de la Ville, aurait pu quitter à jamais notre cité où elle est exposée au moins depuis plus de deux siècles, à la vue de tous.

Cette Vierge de Pitié, objet de dévotion populaire, était autrefois dans une niche aménagée au début du XIX^e siècle dans l'embrasement d'une fenêtre d'angle de la maison donnant rue Montmorency. Cette niche possédait une décoration comportant un encadrement de plâtre avec pilastres, arc plein cintre et piédroits, le tout fortement endommagé. À la fin des années 1960, les propriétaires souhaitant ouvrir cette fenêtre d'angle, les Monuments historiques assurèrent la présentation actuelle de cette œuvre d'art. Une console de pierre fut créée pour supporter la statue protégée par une paroi de verre et abritée sous un petit toit de tuiles vernissées faisant office de dais ; ces tuiles provenaient d'un toit beaucoup plus important situé place de la République, malheureusement détruit en 1964, juste avant le classement de Pézenas en secteur sauvegardé. Ce nouvel aménagement a eu pour grand avantage, outre le fait de conserver la Pietà in situ, de pouvoir la contempler plus aisément et dans sa totalité, car jusque'alors elle était difficilement visible derrière les barreaux de fer et le grillage assurant sa protection. Cette statue de faïence de près d'un mètre de haut représentant la Vierge éplorée avec sur ses genoux le corps du Christ descendu de la croix, porte sur son socle l'inscription au manganèse et en lettres capitales « MATER DOLOROSA » ; elle semble dater de la seconde moitié du XVIII^e siècle et non du XV^e siècle comme indiqué par erreur sur le cartel apposé sur la façade. De facture naïve, la Vierge porte une robe parsemée d'hermines, quant au



Christ, couronné d'épines, sa main droite, son pied droit et son bras gauche ont disparu, vraisemblablement lors de l'enfouissement de la statue près de Saint-Siméon afin d'échapper à la fureur révolutionnaire ainsi que le relate Albert-Paul Alliès. A-t-elle été réalisée pour être exposée à cet endroit ou étant donné sa taille, provient-elle d'un sanctuaire piscénois (la chapelle de l'ermitage Notre-Dame des douleurs à Saint-Siméon par exemple) puis a-t-elle été réemployée après la Révolution à un usage domestique ? Nous l'ignorons. Peut-être un jour des archives nous livreront son secret...



L'immeuble dans les années 1960 avant sa restauration (coll. Nepipvoda).



La niche du XIX^e siècle avant sa destruction dans les années 1960 (coll. Sirventon).

Cette œuvre est à rapprocher d'une Vierge à l'Enfant se trouvant dans une niche sur la façade d'un immeuble situé à Nissan-Lez-Ensérune, nommée « Notre-Dame de la délivrance ». D'après Jean-Louis Vayssettes et Denis Nepipvoda, ces deux statues de faïence pourraient provenir de l'atelier Sirc, potier de terre à Béziers, dont une Vierge à l'Enfant de dimensions plus réduites portant sur son socle l'inscription « Arnaud Sirc 1734 », se trouve aujourd'hui dans les collections du musée du Biterrois. Ce potier ainsi que ses descendants ont travaillé à Pézenas au cours du XVIII^e siècle. Ces trois œuvres de faïence sont actuellement les seules de ce type connues dans le Languedoc méditerranéen.

La Pietà de Pézenas, tout comme la Vierge à l'Enfant de Nissan-Lez-Ensérune, était autrefois invoquée pour le bon déroulement des accouchements et nous nous souvenons avoir vu, il y a une cinquantaine d'années, la propriétaire de l'immeuble orner de fleurs le balcon adjacent à la statue, à la demande de futures mamans.

La Ville de Pézenas est en train de constituer divers dossiers de demandes de subventions, notamment auprès de l'Etat et de la Région afin d'acquiescer cette Pietà évaluée par un expert à la somme de 30 000 euros, envisageant également de recourir par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, à une souscription dont nous ne manquerons pas de nous faire l'écho dans les colonnes de l'Ami de Pézenas.

Toutes nos félicitations à la municipalité pour cette heureuse initiative en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine local.

Alain Sirventon

L'aménagement des Monuments historiques.

